

RFSO: 20-13-6003 and 20-13-6004 QUESTIONS AND ANSWERS

QUESTION 12: Is this tender restricted to Canadian companies only?

ANSWER 12: No it is not restricted to Canadian companies.

QUESTION 13: I would like to employ First Nations individuals as part of the team. Would that help our bid if we submit?

ANSWER 13: For Solicitation No. 20-13-6003 and Solicitation No. 20-13-6004 - Bidders should review and respond to Point-Rated Criterion R4 to describe areas of their services where there is the potential for incorporating Aboriginal Opportunity Considerations (AOC). The purpose of this requirement is to promote opportunities for Aboriginal peoples.

For Solicitation No. 20-13-6004 which is set aside for Aboriginal suppliers in accordance with the Procurement Strategy for Aboriginal Business (PSAB), Bidders should familiarize themselves with the PSAB to ensure they are eligible to submit a proposal for this solicitation and to support the delivery of services under any SOA (please see Annex "E" of Solicitation No. 20-13-6004).

DDP 20-13-6003 et 20-13-6004

QUESTION 12 : Cet appel d'offres se limite-t-il aux sociétés canadiennes?

RÉPONSE 12 : Non, elle ne se limite pas aux sociétés canadiennes.

QUESTION 13 : J'aimerais employer des membres des Premières nations dans mon équipe. Cela serait-il profitable à notre soumission si nous en présentions une?

RÉPONSE 13 : Pour la demande de soumissions n° 20-13-6003 et la demande de soumissions n° 20-13-6004 – Les soumissionnaires devraient consulter le critère coté numériquement C4, et y répondre, pour décrire les secteurs de leurs services où il existe une possibilité d'intégrer des considérations autochtones en matière d'approvisionnement (CAA). Cette exigence a pour but de promouvoir les possibilités pour les peuples autochtones.

Pour la demande de soumissions n° 20-13-6004, qui est réservée aux fournisseurs autochtones conformément à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), les soumissionnaires devraient se familiariser avec la SAEA afin de s'assurer qu'ils ont le droit de présenter une proposition pour cette demande de soumissions et afin d'appuyer la prestation de services en vertu de toute convention d'offre à commandes (veuillez consulter l'annexe « E » de la demande de soumissions n° 20-13-6004).